

# COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R).

**Réunion du lundi 10 mars 2025**



**Présentes/(s) :** *Mmes NAZICAL Marie-Ange et RANSOU Virginie et MM. MOUSTAMID Abdou, MONNEY Valery, NOYON Joel,*

**Assistent :** *MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,*

**Absents excusés :** *Mme URREGO Mariza et MM. AMSELLEM Emile, DIAZ Frédéric, FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo.*

**Ouverture de la Commission :** Monsieur Le Président de la COMMISSION, Georges GRESSIEN.

## ADMINISTRATIF

### **RAPPEL ENVOI DE COURRIERS**

#### **La commission rappelle :**

- **Que la F.M.I doit être préparée** = La veille des rencontres sous peine de sanctions.
- **Afin que les dossiers soient traités** = il est impératif de suivre les directives du District du VDM de FOOTBALL.
- **D'indiquer sur tous vos courriers officiels :**
  - \* Le nom du club - L'objet de votre demande et les références des rencontres : (CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE POULE et DATE DE LA RENCONTRE).
  - \* 1 seul courrier ou un mail pour chaque sujet à traiter.
- **Le Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL :** E-mail : [cfaer94@gmail.com](mailto:cfaer94@gmail.com).  
NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.
- **Si non utilisation de l'application GFER 94 (Problèmes techniques uniquement) :**  
Les comptes-rendus des plateaux des U7/U9 sont à envoyer uniquement par Courrier postal :  
au District du Val-De-Marne De Football - **131, Boulevard Des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**
- **Si utilisation de l'application GFER 94 et difficultés pour envoyer :**  
Les comptes rendus de plateaux (problèmes réseaux) :  
- Récupérez le fichier Pdf créer sur le téléphone de l'éducateur (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),  
- Transférez ce fichier à [cfaer94@gmail.com](mailto:cfaer94@gmail.com).  
- Technique : **DRISS** : 01.55.96.11.43 ou **HEDI** : 01.55.96.11.42.
- **Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence :**  
Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/03/2024. Courrier club de ..... Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2024.  
Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

**La Commission rappelle que la boîte mail utilisée pour le Football d'animation est :**

**[Cfaer94@gmail.com](mailto:Cfaer94@gmail.com)**

**Tout courrier qui ne sera pas envoyé à cette adresse ne sera pas traité.**

## U7 / U9

**RAPPEL : A partir de cette semaine, tous plateaux non-reçus seront amendés à partir de la semaine 11.**

**Courrier de VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB du 10/03/2025**

**Plateaux U7 du 08/03/2025 à VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB avec CHEVILLY LA RUE ELAN**

Pris note du **forfait** de CHEVILLY LA RUE ELAN. Amende de 15€ à CHEVILLY LA RUE ELAN.

## U10 / U11

**RAPPEL : A partir de cette semaine, toutes feuilles de rencontre non-reçues seront amendées à partir de la semaine 11.**

**Les rencontres non-jouées du 15/02/2025 ont été reportées au 29/03/2025.**

**Si vous êtes qualifiées pour le 3ème tour du Challenge U11, celui-ci étant prioritaire, les rencontres seront neutralisées.**

## U12 / U13

**RAPPEL : A partir de cette semaine, toutes FMI non-reçues seront amendées à partir de la semaine 11.**

**Courrier de FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE du 05/03/2025**

**VILLENEUVE ABLON U.S./FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE Critérium Départemental U13-3 du 12/04/2025**

Rencontres reportées au 03/05/2025.

Prévenir vos adversaires.

## CHALLENGE U11 : 3ème tour : du samedi 29 mars 2025

Les poules seront publiées dans FOOTBALL ANIMATION LOISIR sur le Site courant semaine 11.

### SAISON : 2024-2025

#### N°07 - JOURNAL DES AMENDES EN FOOT D'ANIMATION (PV DU 10/03/2025)

N° AFFILIATION	NOM DU CLUB	MOTIF	RENCONTRE	MONTANT DE L'AMENDE
516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	Forfait Critérium ou plateaux	Plateaux U7 du 08/03/2025 à VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB avec CHEVILLY LA RUE ELAN	15,00 €

**Journal des amendes JA N°07 (PV Foot Animation du 10/03/25)**

**15,00 €**

#### SAISON 2024 /2025 : "ANNEXE FINANCIERE"

U6/U7 – U8/U9 Compte rendu non-fait sur GFER94 (par club d'accueil),	20,00 €
U6/U7 -U8/U9 Feuille non-faite sur GFER94 (par club en déplacement),	20,00 €
U6/U7, U8/U9 et critères U11/U13 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence aux réunions annuelles et journées de rentrée école de FOOT	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement (GFER94) des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,	50,00 € (par club)
Disqualification : 1 <sup>er</sup> Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2 <sup>ème</sup> Tour Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
U10/11 GFER94 non-utilisée	50,00 € (par équipe)
U12/U13 : Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1 <sup>er</sup> Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2 <sup>ème</sup> Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé aux Finales : Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1 <sup>er</sup> forfait - U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2 <sup>ème</sup> forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3 <sup>ème</sup> forfait - U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)